



SOCIÉTÉ DE LA
TOUR EIFFEL

COMMUNIQUE DE PRESSE

19 mai 2009

Résultats de l'Assemblée Générale du 14 Mai 2009 et modalités de paiement du solde du dividende

Vote en faveur des résolutions de l'Assemblée Générale

Les actionnaires de la Société de la Tour Eiffel, réunis le 14 mai dernier en Assemblée Générale Mixte, ont adopté à une large majorité (entre 90,7 et 99,9 % des suffrages) l'ensemble des résolutions soumises au vote, notamment :

- Approbation des comptes sociaux et consolidés et affectation du résultat et distribution,
- Réduction de capital par diminution de la valeur nominale des actions,
- Annulation des délégations de compétence consenties au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital,

confirmant ainsi le bien-fondé de la stratégie de la société et leur confiance dans le management.

L'arrivée d'un nouvel administrateur indépendant

Renaud HABERKORN (38 ans) a été élu administrateur indépendant de la société. Il avait déjà rempli cette fonction entre 2004 et 2006 en tant que représentant de SOROS Real Estate Partners. Actuellement associé-gérant chez Grove International, il permettra au Conseil d'Administration de bénéficier de son expérience et de sa connaissance des marchés financiers et immobiliers européens.

Le paiement du solde du dividende, en numéraire ou en actions

Conformément à ses engagements et suite à l'approbation de toutes les résolutions de son Assemblée Générale, la société, après avoir versé un acompte sur dividende de 3,50 € par action en août 2008, propose le versement du solde de dividende 2008 de 1,50 € par action, payable en numéraire ou en actions au choix de l'actionnaire.

En cas de paiement en actions, le prix d'émission des actions nouvelles a été fixé à 21,34 €, correspondant à 90% de la moyenne des vingt cours de clôture de bourse précédant le 14 mai 2009, diminué du montant du solde du dividende, et arrondi au centime d'euro supérieur.

Le dividende sera détaché le 21 mai 2009 et mis en paiement le 12 juin 2009.

La période d'option pour le paiement du dividende en actions est fixée du 21 mai au 4 juin 2009 inclus.

Ce solde de dividende porte à 5 € par action le dividende global rattaché à l'année 2008, soit un multiple de dividende sur cours de bourse du 15 mai de près de 17 %.

L'Assemblée Générale a également autorisé, en cas de distribution d'acompte sur dividende en 2009, d'offrir à chaque actionnaire une option entre le paiement en numéraire ou en actions.

Dates à retenir : - 12 juin 2009 : Mise en paiement du solde du dividende 2008

- 30 juillet 2009 : Résultats semestriels

A propos de la Société de la Tour Eiffel

Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC) sur Euronext Paris, sa stratégie privilégie l'investissement dans des zones à fort potentiel et la fourniture d'immeubles neufs loués à des acteurs de premier plan. Son patrimoine s'élève aujourd'hui à plus de 1,1 milliard d'euros pour des actifs situés tant en province qu'en région parisienne.

Contact

Jérôme DESCAMPS, Directeur Général Délégué (Finances)

Tél : +33 (0)1 53 43 07 06

jerome.descamps@societetou Eiffel.com

Site internet : www.societetou Eiffel.com

Contact Presse

Jean-Philippe MOCCI, Capmot

Tél. : + 33 (0)1 71 16 19 13 / + 33 (0)6 71 91 18 83

jpmocci@cpamot.com